

La défiance et le doute La capitale à Québec ou à Montréal?

Frédéric Lemieux

Numéro 94, 2008

Québec 1608-2008 : quatre cents ans d'histoire politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6875ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemieux, F. (2008). La défiance et le doute : la capitale à Québec ou à Montréal? *Cap-aux-Diamants*, (94), 25–29.

LA DÉFIANCE ET LE DOUTE

LA CAPITALE À QUÉBEC OU À MONTRÉAL?

PAR FRÉDÉRIC LEMIEUX

En 1869, le statut de Québec comme capitale de la nouvelle province est contesté par Montréal. Cette affaire provoque une véritable commotion dans les milieux parlementaires à Québec. Plusieurs facteurs mènent à ce conflit : la séculaire concurrence Québec-Montréal et les difficultés à implanter le gouvernement à Québec, une ville en déclin.

Jusqu'à la parution de l'ouvrage *Québec, quatre siècles d'une capitale*, cet épisode important de l'histoire de la capitale québécoise a été complètement négligé par les historiens. Il a pourtant eu d'importantes répercussions sur l'avenir et le développement de la ville de Québec en tant que siège du gouvernement.

UN PRIX DE CONSOLATION

On pourrait croire que la Constitution de 1867, qui crée la fédération canadienne, fonde aussitôt un édifice solide et durable. Pourtant, il n'en est rien. Les premières années de la nouvelle Confédération sont mouvementées : crainte face à l'expansionnisme des États-Unis, accrochages frontaliers avec les insurgés féniens¹, querelles financières, menace de sécession de la Nouvelle-Écosse.

À l'entrée en vigueur de la Confédération le 1^{er} juillet 1867, à Québec, on est généralement heureux que la ville soit redevenue capitale, mais cette joie est teintée d'amertume. En effet, on n'a pas oublié qu'en 1857, la reine Victoria (1819-1901) avait préféré Ottawa à Québec pour devenir la nouvelle capitale du Canada-Uni et que la ville outaouaise a encore une fois été favorisée en étant choisie capitale fédérale du « dominion ».

Il ne sert cependant à rien de s'apitoyer sur cet échec. Élu à l'automne 1867, le gouvernement conservateur de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890) a fort à faire. Entre autres problèmes urgents, il doit constituer l'appareil de l'État provincial qui s'implante à Québec : mettre sur pied des « départements » (aujourd'hui ministères), engager des fonctionnaires, définir leurs attributions et, surtout, les loger dans des édifices adéquats.

UN CRIANT MANQUE D'ESPACE

Le gouvernement du Québec est locataire dans le parlement de la côte de la Montagne, une



propriété que le gouvernement fédéral ne lui cèdera qu'en 1871. Déjà, cet édifice, qui loge les députés et conseillers législatifs ainsi que différents services de l'État, est occupé à pleine capacité. Le gouvernement du Québec possède également quelques modestes propriétés où, tant bien que mal, il a disséminé des ministères. En 1869, le manque d'espace est criant. Pour régler cette question, on propose, en décembre, un crédit de 100 000 dollars pour construire de nouveaux édifices gouvernementaux.

■ Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, natif de Charlesbourg, devient premier ministre du Québec en 1867, après une brillante carrière politique et littéraire. (Musée McCord).

Chauveau et ses collaborateurs voient dans ce projet de construction l'affirmation du statut de Québec en tant que capitale et un puissant symbole marquant concrètement l'installation physique du siège du gouvernement dans la capitale. Certains, plus optimistes, y voient également un élan pouvant freiner le déclin économique de la ville.

Ce projet rencontre un obstacle de taille : la faiblesse des revenus du nouvel État québécois. À la fin de 1869, Chauveau annonce néanmoins en Chambre son intention de voter un crédit de 150 000 dollars pour mener à bien ce projet. L'opposition libérale condamne aussitôt cette proposition. Son chef, Henri-Gustave Joly (1829-1908), trouve le projet hasardeux et craint que ne se répète l'expérience du parlement d'Ottawa, cette « splendide extravagance » dont les dépassements de coûts ont frappé l'imagination.

UNE RUMEUR INQUIÉTANTE

Tandis que l'opposition libérale dénonce la mesure pour des raisons financières, une rumeur se répand comme une traînée de poudre : deux députés conservateurs montréalais, Alexander Walker Ogilvie (1829-1902) et Edward Brock Carter (1822-1883), s'apprêteraient à déposer une motion contre le gouvernement Chauveau – dont ils font pourtant partie ! Et cette motion, dit-on, demanderait rien de moins que le déplacement du siège du gouvernement de Québec vers Montréal.

Autrefois capitale du Canada-Uni, Montréal perdit son titre quand son parlement fut incendié par des émeutiers en 1849. Vingt-sept ans plus tard, cette ville plus puissante, plus populeuse et prospère que Québec prétendrait-elle redevenir capitale ?

« Une partie de la haute-ville de Québec, vers 1879. À l'avant-plan, le parlement de la côte de la Montagne et, plus loin, la promenade et la citadelle qui surplombent le fleuve Saint-Laurent. » (Archives de la Ville de Québec).

PREMIÈRES PASSES D'ARMES

La rivalité Québec-Montréal compte de nombreux épisodes depuis la fondation de la Nouvelle-France. Au début de l'année 1869, elle se manifeste de nouveau à l'Assemblée législative entre Carter et Ogilvie et leur chef, le premier ministre Chauveau, originaire de Québec.

La querelle éclate sur la question du financement des écoles protestantes du Québec. Les deux députés, porte-parole des protestants montréalais, réclament avec une certaine impatience que Chauveau règle cette question vitale pour leur communauté, et qui piétine depuis 1866. Or, le premier ministre n'est pas disposé à légiférer immédiatement sur cette question et il leur fait savoir. Le ton monte, et Chauveau se lance dans une dénonciation de ceux qui, à Montréal, « jettent un défi » et font « preuve de mépris pour le gouvernement local et pour les membres de cette Chambre ».

La majorité ministérielle appuie Chauveau. Certains ministres dénoncent ceux qui, derrière Carter et Ogilvie, forment une « certaine clique de fanatiques » regroupée autour du maire de Montréal, William Workman (1807-1878), et qui ne perdent « aucune occasion d'insulter les membres de la Législature locale ».

Carter croit devoir réagir à ces paroles acerbes. Il se défend de ne représenter que les protestants de Montréal et juge avec aigreur que, pour



Chauveau, « tout ce qui vient de Montréal paraît lui être extrêmement désagréable ».

L'impatience de Chauveau est un aveu de faiblesse. Son cabinet est divisé sur cette affaire, si bien qu'il doit finalement reculer et régler le dossier à l'avantage des protestants.

VERS L'AFFRONTLEMENT

La session parlementaire qui s'ouvre en novembre 1869 est fertile en nouveaux affrontements entre Québec et Montréal. Le gouvernement annonce d'abord dans le discours du trône sa volonté de créer une force de police provinciale basée à Québec.

En coulisse, Carter et Ogilvie s'opposent à cette mesure. Ils se font le relais du conseil municipal de Montréal qui, peu avant la session, s'était catégoriquement prononcé contre le projet de loi de Chauveau. Cette fin de non-recevoir provient de certains groupes anglophones hostiles au gouvernement provincial ainsi que de conseillers municipaux craignant de perdre le contrôle des nominations d'agents, qui représentent pour eux un patronage important. Encore une fois, le premier ministre doit plier devant Carter et Ogilvie et accepte de soustraire le territoire de Montréal de la juridiction de la nouvelle police.

Devant l'hostilité de certains milieux anglophones montréalais envers le nouveau gouvernement du Québec, Chauveau révèle, par son attitude cassante, son impuissance à faire rentrer Montréal dans le rang et n'apaise aucunement les tensions.

MONTRÉAL, CAPITALE DE LA PROVINCE?

La situation devient explosive à l'approche de l'étude en Chambre du budget alloué à la construction des édifices gouvernementaux. L'opposition libérale, on l'a vu plus haut, critique les dépassements de coûts appréhendés et l'incertitude des ressources financières du Québec.

Chauveau, insatisfait de la tournure des débats, sait que son cabinet est divisé sur la question. Il sent surtout la pression des milieux montréalais qui, encore une fois, sont peu favorables à l'un de ses projets. Autre facteur d'impatience pour le premier ministre : plusieurs journaux affirment – avec raison – qu'il peine à asseoir son autorité sur son cabinet. À la mi-décembre, la presse fait également état de rumeurs d'un important remaniement ministériel. On signale aussi que de nombreux députés quitteraient le Parti conservateur pour s'allier à un nouveau chef, encore inconnu, qui enlèverait à Chauveau le contrôle de la Chambre.

Le 20 décembre 1869, une véritable bombe éclate pour Chauveau et la capitale. Faisant état d'une rumeur, le journal *Le Canadien* annonce « que M. Ogilvie fera aujourd'hui ou demain une proposition à l'effet de transférer le siège du gouvernement local à Montréal, et qu'il serait appuyé

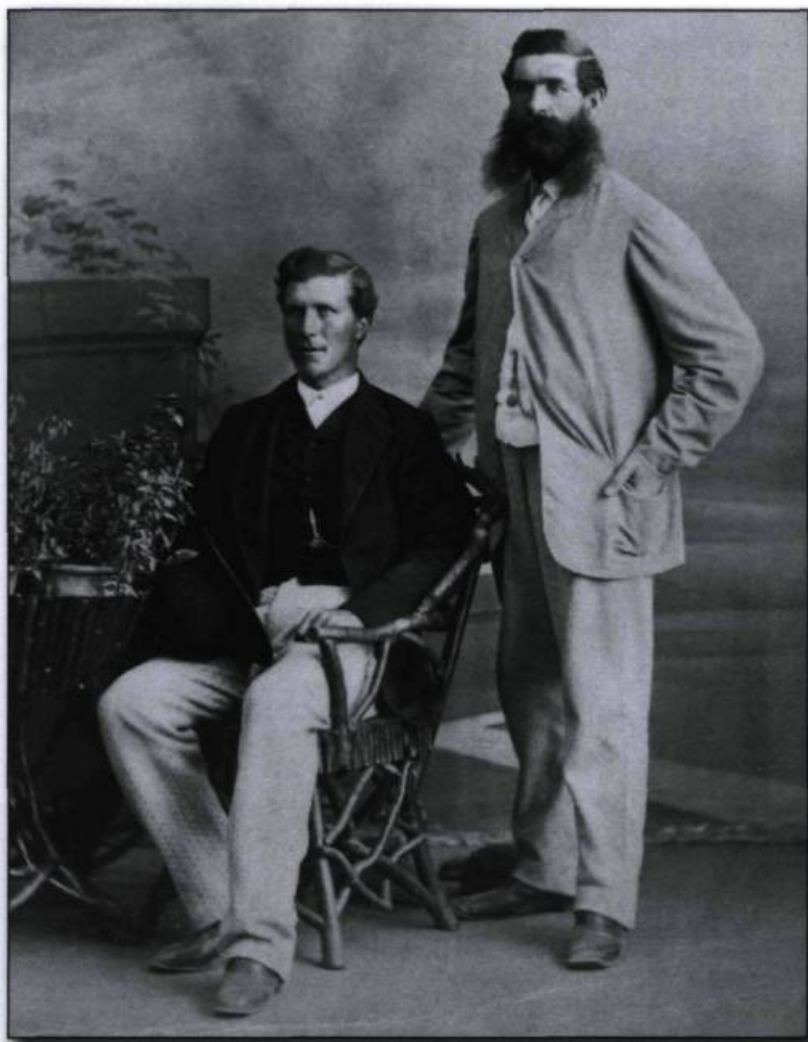
par la plupart des députés du district de Montréal et des *townships*. Nous donnons cette nouvelle sous toute réserve. » Cette nouvelle sensationnelle se répand à toute vitesse.

On croit qu'Ogilvie et Carter profiteront du débat sur les édifices gouvernementaux, prévu le 22 décembre, pour demander à la Chambre de ne pas voter les crédits de 50 000 dollars nécessaires à leur construction à Québec. À la place, les deux hommes feraient connaître la position de Montréal qui, dit-on, offrirait de déménager le siège du gouvernement chez elle pour le loger à ses propres frais.

Bien qu'on admette l'impopularité du projet de Chauveau, la presse se perd en conjectures sur les motifs de Carter et d'Ogilvie. Les députés frondeurs sont dépeints comme les agents de Montréal qui exercent une influence occulte sur le gouvernement. Le *Journal de Québec* estime que cette discussion inutile est de nature à faire « naître des sentiments hostiles entre deux sections du pays ». Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* ajoute que les gens de Québec « sont dans une grande excitation et craignent pour leurs jours ». Chauveau, écrit ce journal, « semblerait craindre plus cet amendement que d'être brûlé en effigie dans sa bonne ville de Québec ». Au plus fort de

■ Edward Brook Carter (1822-1883), originaire de Trois-Rivières, est professeur de droit à l'Université McGill. Son expérience de juriste lui vaut un rôle important dans les travaux parlementaires. Député de Montréal-Centre (1867-1871) à l'Assemblée législative, il représente ensuite la circonscription de Brome à la chambre des Communes (1871-1874). (Archives de l'Assemblée nationale).





■ Homme d'affaires prospère, Alexander Walker Ogilvie (1829-1902) (à droite) tire un grand prestige de son passé de militaire, de juge de paix et de conseiller municipal de Montréal. Député souvent absent de la capitale, il demeure un important représentant de la région montréalaise. (Musée McCord).

la crise, *The Gazette* annonce même que la maison du premier ministre est gardée durant la nuit.

Présentée en Chambre, la proposition d'Ogilvie embarrasserait à coup sûr le fragile gouvernement Chauveau, forcé de réagir à une attaque venant de ses propres rangs. Au début de l'affaire, plusieurs journaux insistent sur le fait qu'il s'agisse d'une rumeur. Certains, comme le *Montreal Herald*, vont même jusqu'à la qualifier de bonne blague à l'endroit des gens de Québec. Le *Morning Chronicle* de Québec le croit aussi au départ. Il se ravise dès le lendemain à la lumière de « nouveaux renseignements » qui font croire qu'Ogilvie et Carter ont préparé un projet de loi pour appuyer leur plan.

La suite des événements est moins claire. Prévenu à temps de cette menace, on dit que Chauveau aurait télégraphié à George-Étienne Cartier (1814-1873), le chef des conservateurs du Québec et membre des deux Parlements, pour lui demander de revenir d'urgence d'Ottawa afin d'arrêter l'exécution de ce plan. Les deux hommes vont-ils défier l'autorité de Cartier?

Le 22 décembre, en Chambre, le dévoilement des intentions d'Ogilvie et de Carter est attendu avec impatience et appréhension. Les galeries

sont remplies de spectateurs curieux. Peu avant l'ouverture de la séance, les journalistes sont témoins d'une « bruyante discussion » parmi les députés. On croit en deviner l'objet sans pourtant en être certain. Au moment tant attendu, Chauveau et Cartier occupent leur siège, mais Ogilvie et Carter brillent par leur absence. Quant au mystérieux chef d'un nouveau parti, il reste dans l'ombre. Après quelques discussions, Chauveau ordonne l'ajournement de ce que *Le Courrier du Canada* qualifie de l'une « des plus paisibles séances dont nous ayons mémoire ».

QUÉBEC RECONDUITE DANS SES FONCTIONS

Dans la capitale, un soupir de soulagement accompagne l'évanouissement de la menace montréalaise. Sagement, Chauveau décide de remettre à plus tard son projet de nouveaux édifices gouvernementaux. Quant aux journaux de la ville de Québec, ils croient que l'intervention de Cartier aura dissuadé Ogilvie et Carter de passer aux actes : « Pour le moment, écrit le *Morning Chronicle*, nous conservons nos privilèges, et nous respirons de nouveau. » D'autres journalistes tentent d'expliquer les motifs des deux contestataires. Forts de leurs précédents succès contre Chauveau, Ogilvie et Carter se seraient crus comme étant « *a power in the State* » et auraient voulu le démontrer. On prétend que Carter aurait voulu se venger de n'avoir pas été nommé trésorier : il se serait donc hissé à la tête des conservateurs mécontents pour faire naître un nouveau parti. Aux procès d'intention, d'autres comme le rédacteur de *L'Événement* préfèrent adopter un ton victorieux : « Tant que la confédération subsistera, Québec restera la capitale de la Province. »

Parmi les journaux de Montréal, le *Herald* se fait l'un des plus farouches critiques de cette affaire : Montréal, en effet, n'a jamais abandonné ses prétentions de redevenir capitale, si possible du dominion, au moins de la province. Accusant Cartier de négliger Montréal, le *Herald* dénigre Québec dont l'état de décrépitude, peut-on lire, lui a valu le privilège de recevoir le siège du gouvernement. Montréal n'aurait par ailleurs jamais envié le « Parlement de M. Chauveau » ; le laisser à Québec serait la façon la plus économique d'aider cette ville en déclin à se relever. Le *Herald* juge ensuite sévèrement Ogilvie et Carter qui, si leurs intentions étaient vraiment fondées, n'auraient pas dû se défiler devant Cartier. Le duo aurait simplement dû voter contre les 50 000 dollars prévus pour les édifices gouvernementaux. Ainsi, toute la province aurait vu combien Montréal est au-dessus du désir de dépouiller Québec de ses soi-disant avantages.

Le 28 décembre, Cartier s'attire à Québec les applaudissements des convives présents à un banquet tenu en son honneur par les principaux marchands de la ville. « J'ai fait entendre à mes deux collègues de Montréal que tant que je vivrai et que j'aurai de l'influence, le siège du gouverne-

ment ne serait pas changé. » « Québec, ajoute-t-il encore, malgré les problèmes qu'elle traverse, demeure toujours la clé du système britannique en Amérique ».

Fort de cet appui, le *Journal de Québec* réplique au *Herald* en proclamant que Québec est le centre du dominion et la mère de toutes les villes du Canada. Elle seule peut garantir la défense de la colonie contre toute attaque extérieure. De plus, à Québec, jamais les députés n'ont été insultés ou brutalisés par la populace durant les 55 ans qu'elle a été le siège du Bas-Canada et du Canada-Uni. Rappel de l'incendie du parlement de Montréal (1849), cette pointe empreinte de dédain se veut une giflette servie au *Herald*.

DES QUESTIONS SANS RÉPONSES

En janvier 1870, c'est Edward Brock Carter qui donne sa version de l'incident. Lors d'un dîner tenu à Montréal en l'honneur du maire Workman, il confirme qu'il y a bien eu entrevue entre Cartier, lui et Ogilvie derrière le trône de l'orateur. Mais, dit Carter, avant même que sir George n'ait pu condamner leur projet, ils lui ont assuré que la population de Montréal ne voulait pas du siège du gouvernement. Satisfait, le chef conservateur leur aurait alors dit que, de toute façon, la Constitution interdisait au gouvernement provincial de déménager la capitale dans une autre ville.

Cette dernière déclaration est erronée et sème le doute quant à la sincérité de Carter dans cette affaire. En effet, l'article 68 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB), auquel il fait allusion, fixe le siège du gouvernement à Québec, mais il spécifie également que le gouvernement provincial a bel et bien le pouvoir de le transporter ailleurs. Dès le 23 décembre, *The Gazette* prenait soin de spécifier avec justesse qu'aucune clause de la Constitution ne pouvait contrecarrer ce plan. Comment Cartier, qui est l'un des pères de l'AANB, aurait-il pu affirmer le contraire pour tenter d'arrêter le duo? Comment Ogilvie et surtout Carter, juriste et familier des procédures de la Chambre, auraient-ils pu méconnaître à ce point l'AANB s'ils avaient réellement planifié un projet de déménagement?

Fondée ou non, cette fronde oblige Chauveau à surseoir à son projet de construction. Elle laisse en suspens tant l'organisation de l'État que son installation dans des édifices adéquats. Ce n'est qu'en 1877 que sera enfin lancée la construction de l'actuel hôtel du Parlement conçu par l'architecte-artiste Eugène-Étienne Taché (1836-1912). Dans l'intervalle, cette crainte de perdre le statut de siège du gouvernement sera un puissant incitatif à Québec pour régler une fois pour toutes le problème des édifices gouvernementaux et pour assurer définitivement la présence de l'État au cœur de sa capitale. ☞

■ Frédéric Lemieux est historien.



Pour en savoir plus :

Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux, Jocelyn Saint-Pierre. *Québec, quatre siècles d'une capitale*, Québec, Les Publications du Québec, 2008, p. 340-343.

Marcel Hamelin. *Débats de l'Assemblée législative, 1re législature, 2^e session*. Québec, Assemblée nationale, 1974, 3 mars et 23 novembre 1869.

Marcel Hamelin. *Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, (Coll. « Les Cahiers d'histoire de l'Université Laval; 19 »), p. 35-71, 314-318.

■ George-Étienne Cartier (1814-1873), issu des rangs patriotes, s'impose comme leader parlementaire des conservateurs au parlement de l'Union. Apôtre de la stratégie loyaliste, il est le principal porte-parole du Canada français dans les négociations constitutionnelles. De 1867 à son décès, il est le bras droit du premier ministre du Canada, John Alexander Macdonald. (Bibliothèque et Archives Canada).

1- Les Fénians (*Fenians*) sont des patriotes irlandais émigrés aux États-Unis. Membres d'une société secrète qui veut obtenir par la force l'indépendance de leur patrie assujettie à la Grande-Bretagne, bon nombre de Fénians voient l'invasion du Canada-Uni, une colonie britannique, comme une étape vers leur but. De 1866 à 1870, ils font plusieurs incursions au Canada qui demeurent sans lendemain.